ART. 12 N° 912

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 912

présenté par M. Dussopt

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 40, substituer aux mots :

« du conseil »

les mots:

« des conseils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation de la rédaction avec celle retenue dans la suite de la phrase.